



COMMUNE DE
COURCELLES
SAPICOURT

INFO'COURCELLES – SAPICOURT

INTERCOMMUNALITE

Depuis notre dernier bulletin d'information de décembre dernier, il y a eu naturellement des avancées concernant le projet de réforme de notre Intercommunalité.

De nombreuses réunions ont lieu actuellement et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, entre les maires des Communautés de Communes qui devraient fusionner avec Reims-Métropole le 1^{er} janvier 2017. Cette fusion donnera la Communauté Urbaine du Grand Reims, dont le nom n'est peut-être pas encore définitif. Des réunions se tiennent également avec les différents services de ces différentes Communautés. Le Préfet arrêtera définitivement le projet de fusion entre le 31/03/2016 et le 15/06/2016. Les communes auront alors 75 jours pour donner leur accord. Rappelons que le 13 novembre dernier, le Conseil Municipal a précisé son souhait de voir notre Communauté de Communes entrer dans la future Communauté Urbaine de Reims.

Le Syndicat Scolaire de Rosnay et l'Association des 8 villages devraient disparaître au 1^{er} janvier 2017, comme tous les Syndicats Scolaires du territoire de la future Communauté Urbaine. Celle-ci gèrera les écoles, y compris le périscolaire. En ce qui concerne certaines écoles qui dépendent directement des Communes, comme à Gueux et à Muizon par exemple, la gestion des écoles par ces communes, pourra être conservée si les Conseils Municipaux le souhaitent.

La gestion de l'Eau et de l'Assainissement, est une compétence obligatoire des Communautés Urbaines. Le Syndicat des eaux de la Garenne, sera donc amené à disparaître à terme.

De même, les syndicats qui gèrent les ordures ménagères (Le Sycomore pour nous actuellement) seront également impactés, mais l'organisation des ramassages et des déchèteries ne sera pas modifiée.

Les personnels de ces différentes structures seront intégrés dans la Communauté Urbaine.

SECURITE - N° DE PORTABLE

La pénétration d'individus dans l'enceinte d'un réservoir d'eau potable du Syndicat des Eaux le 16 février dernier, a contraint la Lyonnaise des Eaux à prendre avec l'ARS la décision d'informer les usagers de ne pas utiliser cette eau pour des besoins alimentaires. Cette information, donnée à titre de précaution en attente des résultats d'analyses, vous a été transmise très rapidement de trois manières

différentes. La première par un message enregistré diffusé plusieurs fois par la Lyonnaise des Eaux sur les téléphones fixes des abonnés. La deuxième par une newsletter envoyée par internet depuis le site de la commune. La troisième par un sms transmis sur l'ensemble des téléphones portables des habitants de la commune, qui avaient accepté de nous donner leur numéro (Voir le bulletin communal de juin 2015). Les deux derniers modes de diffusion ont été mis en œuvre par Patrick Dahlem notre Maire, dans les minutes qui ont suivi son information. Cela dans le cadre de Plan Communal de Sauvegarde mis en œuvre dans la commune depuis quelques mois. Malgré cela, certains habitants n'ont pas été informés de cette suspicion de pollution, qui très heureusement n'a pas été confirmée.

Nous réitérerons donc notre demande auprès des habitants qui ne l'ont pas encore fait, de nous transmettre leur numéro de téléphone portable afin de pouvoir les prévenir rapidement en cas de problème important. A l'heure actuelle, la commune dispose de 115 numéros de portables.

Pour être complet sur le sujet, nous précisons que le Syndicat des Eaux de la Garenne travaille sur un projet visant à sécuriser plus encore la ressource en eau, suite à cette intrusion.

COMMEMORATION 14/18

L'organisation du week-end de commémoration des 3, 4 et 5 juin prochains à Branscourt, Courcelles-Sapicourt et Rosnay s'affine. Les ateliers de théâtre suivent leur cours, et lors de la réunion qui s'est tenue dans notre salle communale le 29 février dernier, une assistance nombreuse et motivée s'est organisée en groupes de travail (Animation, buvette-repas, couture, parking-sécurité, communication, décoration des villages, exposition ...). N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Il manque en particulier un peu de monde pour l'atelier couture, mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site Internet de la Commune, à la rubrique « Mairie – Conseil Municipal ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-après les points les plus significatifs évoqués lors des deux dernières réunions.

Réunion du 22/01/2016 :

Monsieur le Maire a présenté son projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. L'établissement de cet Agenda est obligatoire pour chaque

Propriétaire ou Exploitant, dont les Etablissements Recevant du Public ne sont pas aux normes en ce qui concerne l'accessibilité des handicapés. C'est le cas de l'Eglise, et dans une moindre mesure de la Mairie/Salle communale. Les travaux nécessaires sont normalement à réaliser au maximum sur trois années. Les travaux peu coûteux de la mairie/salle communale seront effectués assez rapidement. Une nouvelle demande de dérogation sera déposée en ce qui concerne l'église, qui n'est utilisée qu'à quelques occasions chaque année. Deux précédentes demandes ont déjà été refusées par l'administration l'année dernière.

Réunion du 11/03/2016 :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2015, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 92 720,12 €, et un déficit d'investissement de 7 368,96 €, décide sur proposition du Maire d'affecter au budget de l'exercice 2016, le résultat comme suit :

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) 85 351,16 €
- Affectation en réserve (Compte 1068) financement de la section d'investissement : 7 368,96 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux des quatre taxes (Habitation, Foncier bâti et non bâti, CFE), qui n'ont plus été augmentés depuis 2010.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer :

- la convention tripartite avec la Comptabilité Publique et Direct Energie,
- l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Marne.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à passer les commandes suivantes pour la réfection des trottoirs rue Laurent Lainé :

- SOLOTRA pour 78 948,24 €.TTC
- FME pour 7 800 €.TTC

TRAVAUX RUE LAURENT LAINE

Le Syndicat des Eaux de la Garenne a pris du retard sur le planning prévu pour les travaux de réfection des canalisations d'eau, qu'il devait démarrer en février. Ces travaux ne commenceront que le lundi 21 mars. Ils devraient durer environ 5 semaines. Les travaux de réalisation des trottoirs débiteront à la suite, dans le courant des mois de mai ou de juin. Ils devraient également durer 5 ou 6 semaines. Les contraintes pour les riverains, seront précisées dès que possible.

DEVELOPPEMENT DU VILLAGE

Le quartier de Sapicourt connaît un fort développement. Entre les terrains commercialisés dernièrement et les habitations réhabilitées, c'est une vingtaine de nouveaux foyers qui se sont soit installés dernièrement, ou qui viendront grossir la population

du village en 2016 ou en 2017. De vingt-trois logements occupés en résidences principales il y a un an, nous passerons bientôt dans ce quartier à quarante-quatre.

Nous en profitons pour souhaiter une bonne arrivée aux nouveaux résidents dans la commune.

Le quartier de Courcelles connaît lui aussi une certaine expansion, mais pour l'instant plus modeste. Deux logements ont été réhabilités dernièrement, et deux permis de construire ont été déposés pour deux terrains situés dans l'ancienne AFU. Dans les années qui viennent, le quartier de Courcelles devrait lui aussi se développer très fortement.

L'INSEE a calculé que la taille moyenne des ménages dans notre village s'établit à 2,9. Nous devrions donc être environ quatre-vingt personnes de plus en 2017, par rapport au chiffre réel du recensement de début 2015. Notre population devrait être à cette date d'environ 425 habitants. Elle en comprenait 183 il y a 25 ans.

Si tous les projets de constructions possibles se concrétisent, le village pourrait atteindre dans les cinq ans qui viennent, entre 550 à 600 habitants.

EAU DE PLUIE ET EAUX USEES

Nous rappelons que l'eau de pluie des caniveaux de nos rues, finit généralement sa course dans les petits cours d'eau qui traversent notre commune. Ces petits cours d'eau sont appelés des rus. Il est donc très important de ne pas rejeter d'eaux usées dans les réceptacles qui s'évacuent dans ces caniveaux. Les eaux usées domestiques doivent être impérativement déversées dans des éviers, regards ou autres, évacués par les réseaux de la commune. Ces réseaux conduisent ces eaux usées à la station d'épuration pour y être traitées.

ESPACES VERTS PRES DE L'EGLISE

Les espaces verts situés près de l'église, sont de plus en plus souvent utilisés comme parking pour des véhicules. Lorsque ces espaces enherbés ne reçoivent que très occasionnellement des voitures, lors de cérémonies religieuses par exemple, et que le sol est sec, cela ne pose pas de problème. Par contre, lorsque le sol est boueux, ils se dégradent fortement. Nous vous remercions donc de bien vouloir les respecter, en évitant de vous y garer et de circuler dessus.

FERMETURES SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé aux dates suivantes :

- Les 24, 29 et 31 mars 2016 ;
- Le 23 mai 2016.

En cas de nécessité, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou ses Adjoints.